

COMITÉ DE SUIVI INTERFONDS 2028-2034

6 novembre 2026

Ouverture de séance

La séance est enregistrée



Ordre du jour

Introduction

1. Une nouvelle programmation qui se précise
    - Intervention de la Commission européenne
    - Intervention de la Région Grand Est
    - Intervention des services de l'Etat
2. La future stratégie de programmation - une logique interfonds
3. Votre contribution

1. Une nouvelle programmation qui se précise



UNION EUROPÉENNE

BE EUROPE

La Région Grand Est

Intervention de la Commission européenne

EUROPE'S BUDGET
THE POWER OF TOGETHER

Le nouveau cadre financier pluriannuel (2028-2034)

Comité de suivi Grand Est – Metz

6 novembre 2026

Thomas ANDREOU

European Commission

Contexte

- **Un nouvel environnement**
  Crises • tensions géopolitiques • commerce mondial
- **De nouvelles priorités**
  Compétitivité • sécurité & défense • autonomie stratégique
- **Des ressources contraintes**
  Budgets sous pression • remboursement de NextGenerationEU
- **Une exigence accrue de résultats**
  Maximiser la valeur ajoutée
- **Exigences de simplicité et flexibilité**

Un budget plus stratégique, simple et flexible

1. Financement directement lié aux grandes priorités de l'UE
(vs programmes sectoriels)

→ Plan unique = approche plus intégrée

Synergie • flexibilité • arbitrages entre priorités

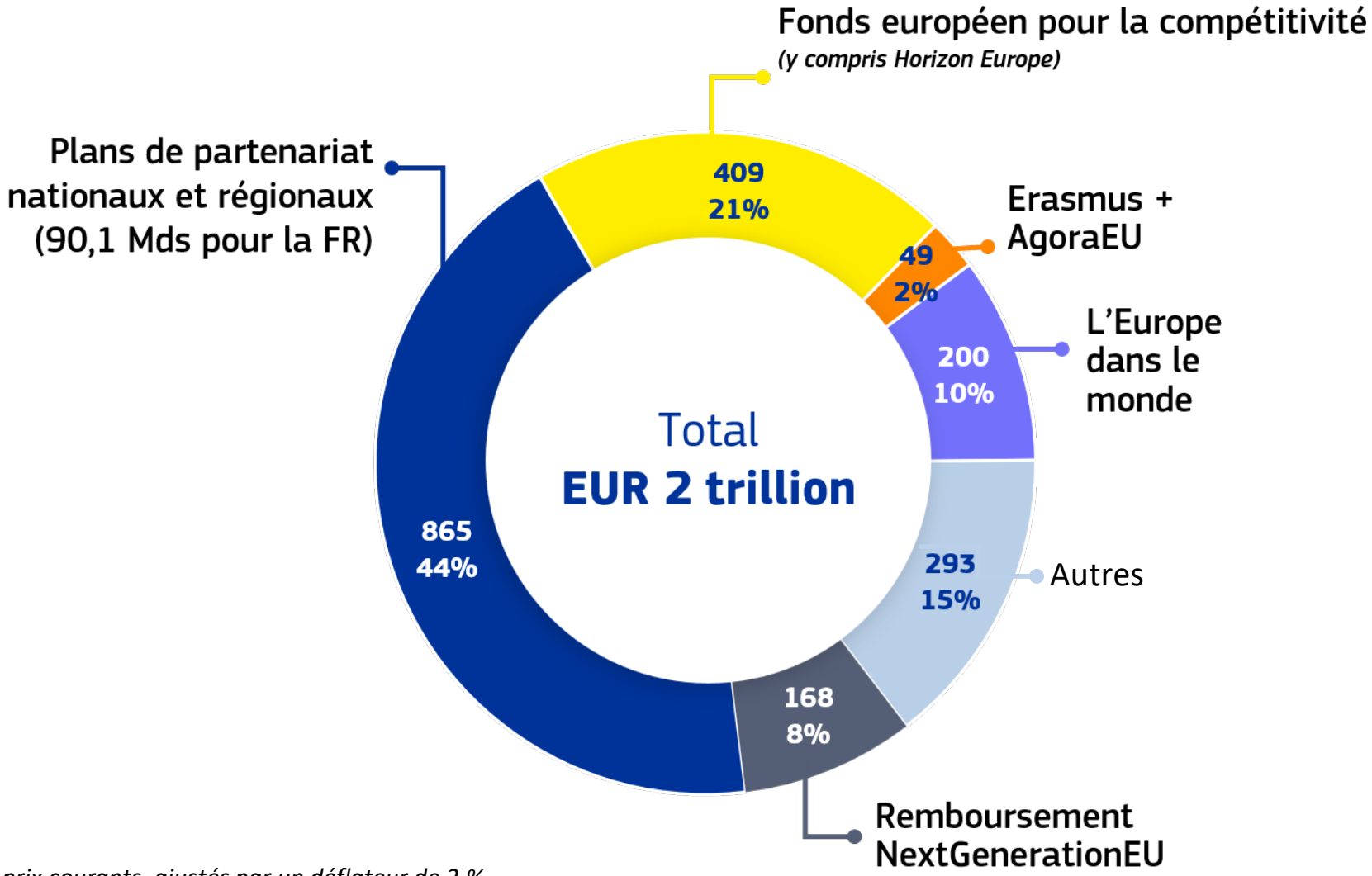
2. Logique tournée vers les résultats

(vs absorption et factures)

- De 52 à 16 programmes
- 1 PPNR

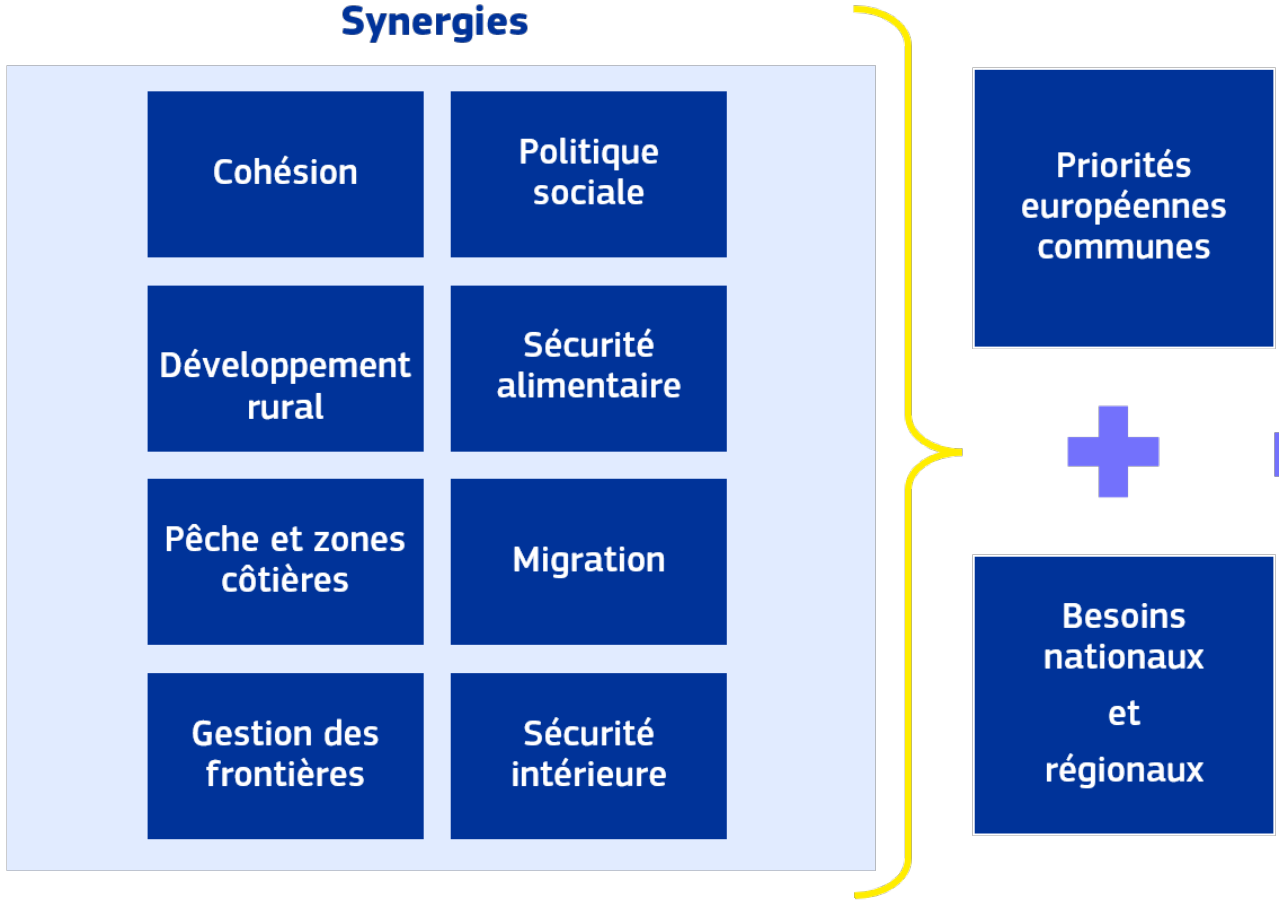
  (regroupant 14 programmes)
- De 5000 indicateurs à 900
- Règles harmonisées

Un budget ambitieux



Tous les montants en EUR, prix courants, ajustés par un déflateur de 2 %

Plans de partenariats nationaux et régionaux



% / montants minimaux
(Climat, Social, Zones rurales, Peche, Agriculture)

Principes clés

- **Processus de programmation intégré**

  Créer des synergies et éviter les approches cloisonnées

- **Modèle de mise en œuvre fondé sur des objectifs**

  « Costing », jalons, cibles et réalisations

- **Les régions seront au cœur des PPNR**
  - principe de partenariat
  - gestion des chapitres régionaux
  - rôle clé des comités de suivi

Cadre de référence

Documents identifiant les **défis spécifiques que les États membres et les régions devront relever** dans le PPNR.

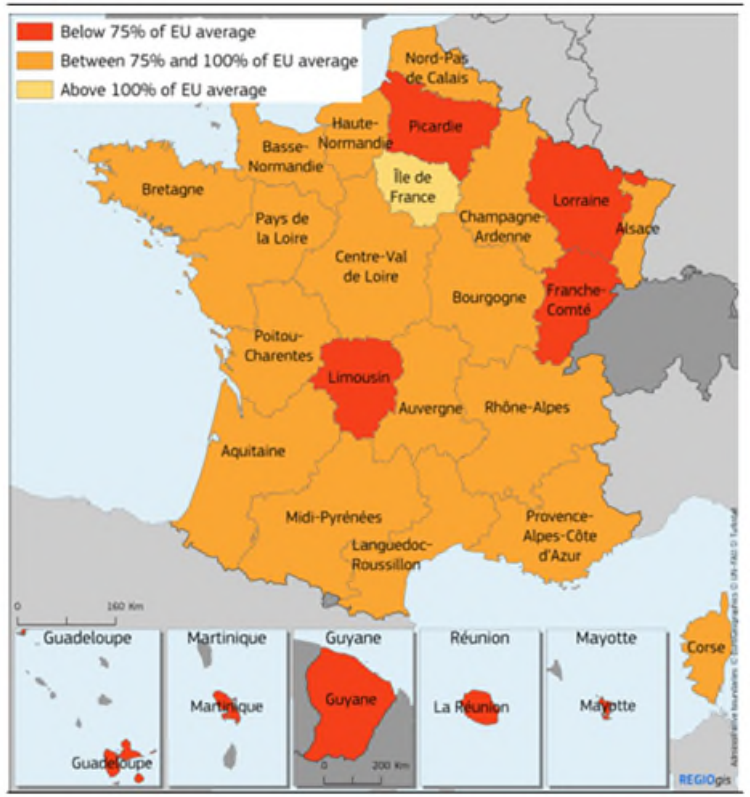
- **Semestre** européen
- Recommandations nationales de la **PAC**
- Recommandations sur la **Décennie numérique**
- Rapport sur **l'Etat de droit** ….

Objectif = S'aligner sur les **priorités de l'UE** tout en tenant compte **des besoins et défis nationaux et régionaux spécifiques** de chaque État membre.

Répartition des ressources à l'intérieur d'un EM

- Dotation minimale **LDRs**
- **Clause de stabilité**: pas de réduction > 25% par rapport à la période 2021-27
- **Prise en compte des besoins spécifiques des régions** frontalières, septentrionales à faible densité de population, zones rurales et urbaines, zones affectées par la transition industrielle, îles *(annexe VII).*

Carte A18.1:**PIB par habitant par rapport à la moyenne de l'UE**



EUROPE'S BUDGET
THE POWER OF TOGETHER

MERCI

© Union européenne 2025

Sauf mention contraire, la réutilisation de cette présentation est autorisée en vertu de la licence CC BY 4.0. Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Diapositive xx: élément concerné, source: par exemple Fotolia.com; Diapositive xx: élément concerné, source: par exemple iStock.com

La politique agricole commune dans le cadre du CFP 2028-2034

Préparer une mise en œuvre effective de la PAC dans les plans PNR

Comités de Suivi Post 27 – 06/10/26

Juan Luis Roldan

S’appuyer sur l’expérience pour assurer la continuité

S’appuyer sur l’expérience des PSN de la PAC

- **Continuité pour les agriculteurs:** mêmes interventions, mêmes objectifs
- **Bonnes pratiques et enseignements tirés:** capitaliser sur l’expérience acquise
- **Simplification et flexibilité:** mise en œuvre plus simple et adaptable

Cohérence avec la gouvernance et la gestion

- **Maintien/adaptation des structures existantes**
- **Alignement sur les modèles nationaux**

Une boîte à outils préservée et élargie

Interventions d'aide au revenu	
Aide au revenu dégressive fondée sur la surface*	**100 % financement de l'UE**
Aide couplée au revenu*	
Aide spécifique au coton*	
Paiement en faveur des petits agriculteurs*	
Paiement en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques*	Contribution nationale
Aide en cas de désavantages résultant de certaines exigences obligatoires	
Actions agroenvironnementales et climatiques*	
Soutien aux outils de gestion des risques*	
Soutien aux investissements pour les agriculteurs et les sylviculteurs*	
Soutien à l'installation de jeunes agriculteurs, de nouveaux agriculteurs, à la création de nouvelles entreprises rurales et au développement des petites exploitations*	
Soutien aux services de remplacement agricole	
Interventions dans certains secteurs*	

Autres interventions de la PAC	
Programme à destination des écoles*	Contribution nationale
LEADER*	
Partage de connaissances et innovation*	
Coopération territoriale et locale	
POSEI-SAI*	

Paiements de crise en faveur des agriculteurs
(mobilisation des dotations nationales)

(*) = **obligatoire** pour tous les États membres (ou ceux concernés) de proposer ces interventions dans leurs plans

Nouvelle orientation

- **Ciblage de l’aide au revenu**
  - Définitions
  - Plafonnement et dégressivité
- **Ambition**
  - Gestion des risques renforcée
  - Accompagnement de la transition
  - Modernisation de l’agriculture
- **Simplification et flexibilité**
- **Synergies**

Recommandations spécifiques relatives à la PAC

- Revenu des agriculteurs
- Renouvellement des générations
- Environnement, climat, eau, biodiversité, bien-être et santé animale
- Résilience
- Innovation, conseil, connaissances, compétences et transition numérique
- Vitalité et attractivité des zones rurales



Merci pour votre attention

European Commission

FRANCE
Priorités Semestre - DG REGIO

Comités de Suivi Claire DAUTCOURT

European Commission

FRANCE: Analyse Semestre 2026

4 défis structurels:

1. Croissance en berne (CSR3)

Une économie entravée par la désindustrialisation et l'érosion de la compétitivité.

2. Territoires sous pression (CSR5)

Dans certains territoires ruraux, le tissu social est fragilisé par le déclin démographique et le manque de services; dans les périphéries urbaines en difficulté, le déficit de logements, d'emplois et de mobilité pèse sur la cohésion territoriale.

3. Transition à accélérer (CSR4)

Les investissements verts doivent s'accélérer pour atteindre les objectifs européens. L'urgence climatique demeure majeure.

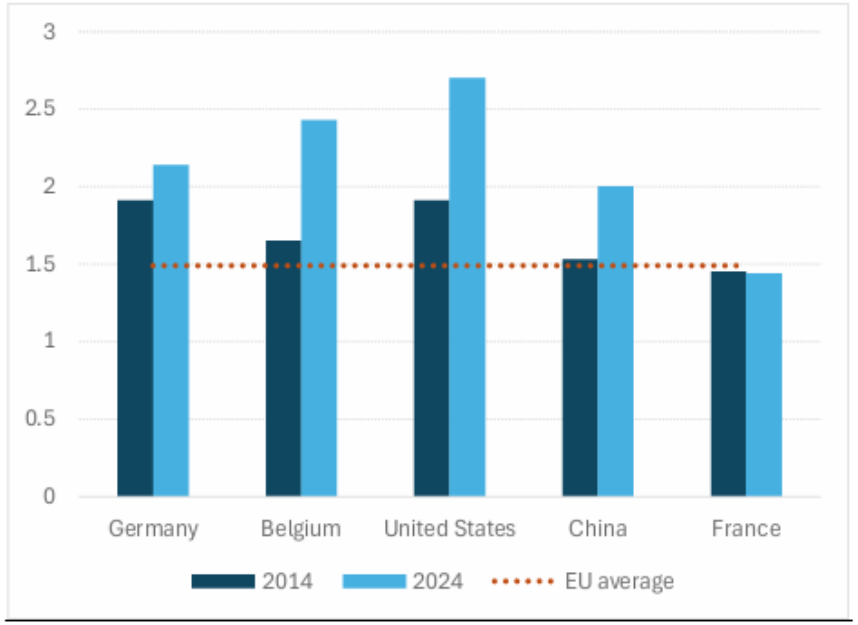
4. Capacités locales insuffisantes (CSR1)

Certains territoires pâtissent d'une capacité administrative limitée, ce qui ralentit les projets. Les difficultés d'absorption des financements réduisent l'impact des investissements là où ils sont les plus nécessaires.

I: Territorialiser la **politique industrielle** par la **spécialisation intelligente** (CSR3)

- Une **productivité** qui décroche – baisse de 130% à 113% de la moyenne UE en 20 ans
- **R&D** 2,18% du PIB contre l'objectif historique des 3%
- Seulement 69,4% des **PME** ont un niveau de **digitalisation** de base contre 71,4% dans l'UE
- **Compétences** : un frein au développement industriel, avec 43,8 % des employeurs en difficulté de recrutement

Investissements des entreprises en R&D (en % du PIB), 2014-2024



Source: Eurostat

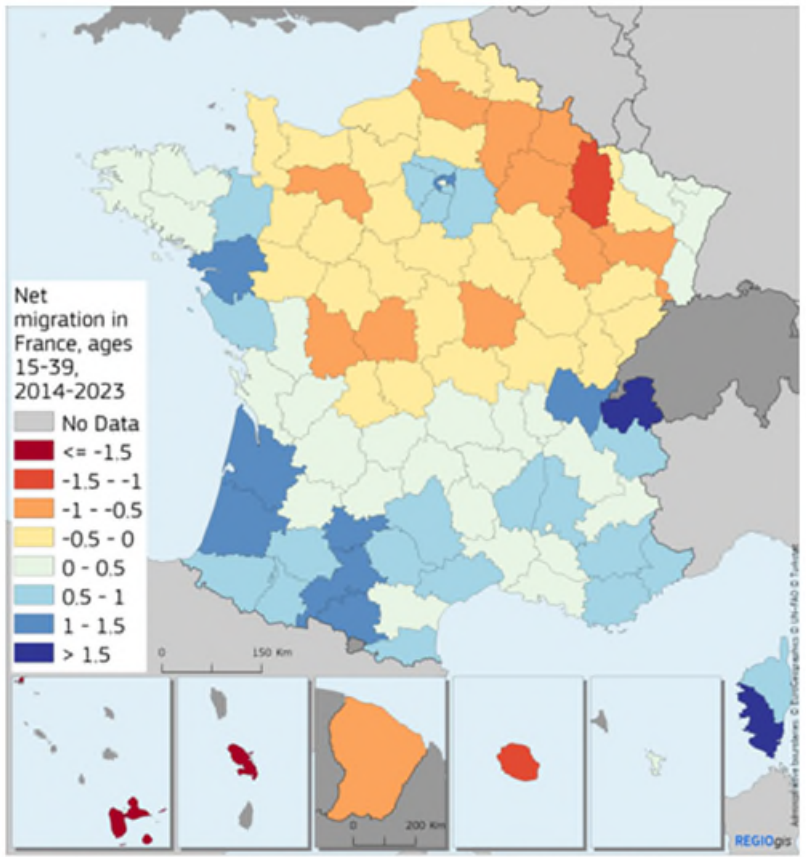
OBJECTIF: Retrouver la compétitivité par l'innovation dans tous les territoires

II: Soutenir le **Droit à Rester** sur le territoire (CSR5)

- **9,3 %** de la population vit dans un **désert médical**
- **6/10** municipalités rurales sans **accès** adéquat aux services locaux essentiels
- **Transports publics insuffisants**, qui freinent parfois l'accès à l'emploi
- Progrès de la couverture **haut débit**, mais environ 3 millions de locaux non raccordés, dont 79 % en zones rurales ou peu
- **Dans les RUPs et dans certain QPV:** pénurie des logements, faibles possibilités d'emploi et accès insuffisant aux services

OBJECTIF: Permettre aux habitants de rester et de construire leur avenir dans leur territoire

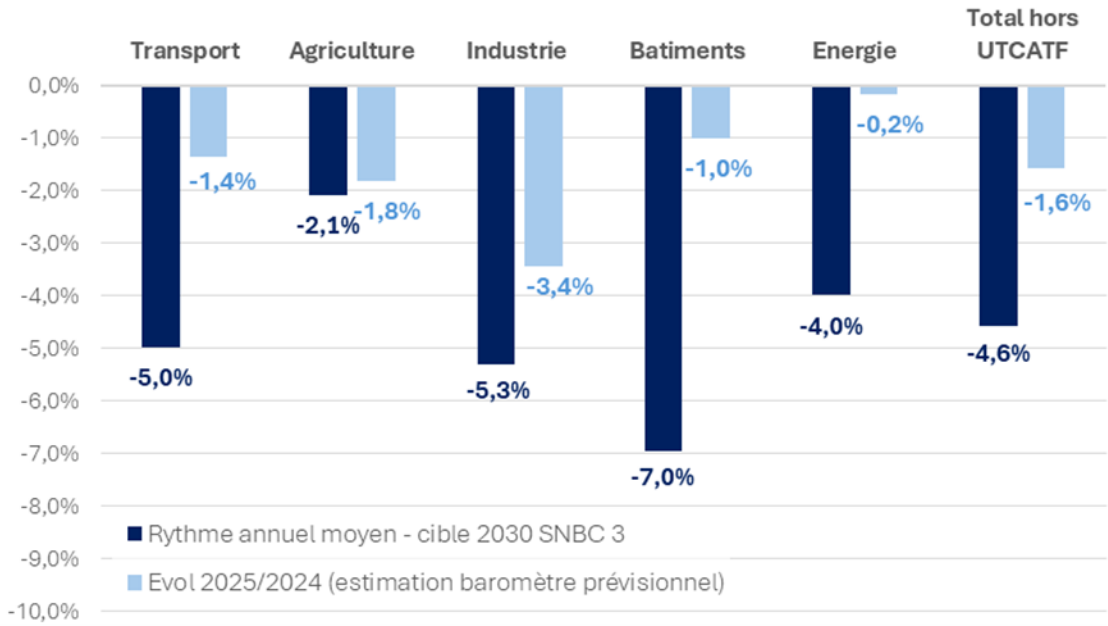
Carte A18.2: **Solde migratoire des jeunes en France, 15-39 ans, 2014-2023 (NUTS 3)**



Source: DG REGIO calculations based on Joint Research Centre (JRC) ARDECO data.

III: Accompagner une **transition juste** (CSR4)

- **Transition juste** : poursuivre et consolider la reconversion industrielle, en mobilisant aussi les friches, surtout dans le Nord et le Centre
- L'accélération du **déploiement des énergies renouvelables** reste un défi majeur pour la France. Elle représentent un potentiel encore largement sous-exploité dans les RUP
- Entre **24 % et 26%** de la production brute française est exposée aux risques liés aux eaux de surface – les **sécheresses** ont entraîné plus de 5MdEur de coûts en 2022
- Les investissements dans les **réseaux d'eau** présentent un **déficit estimé à environ 4,6 milliards d'euros**



Diminutions réelles annuelles (2025/2024) des émissions de GES par rapport au rythme moyen annualisé requis pour atteindre la cible 2030 de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNCB)

OBJECTIF: Accélérer la transition tout en accompagnant les territoires les plus exposés

IV: Développer les **Capacités Administratives** (CSR1)

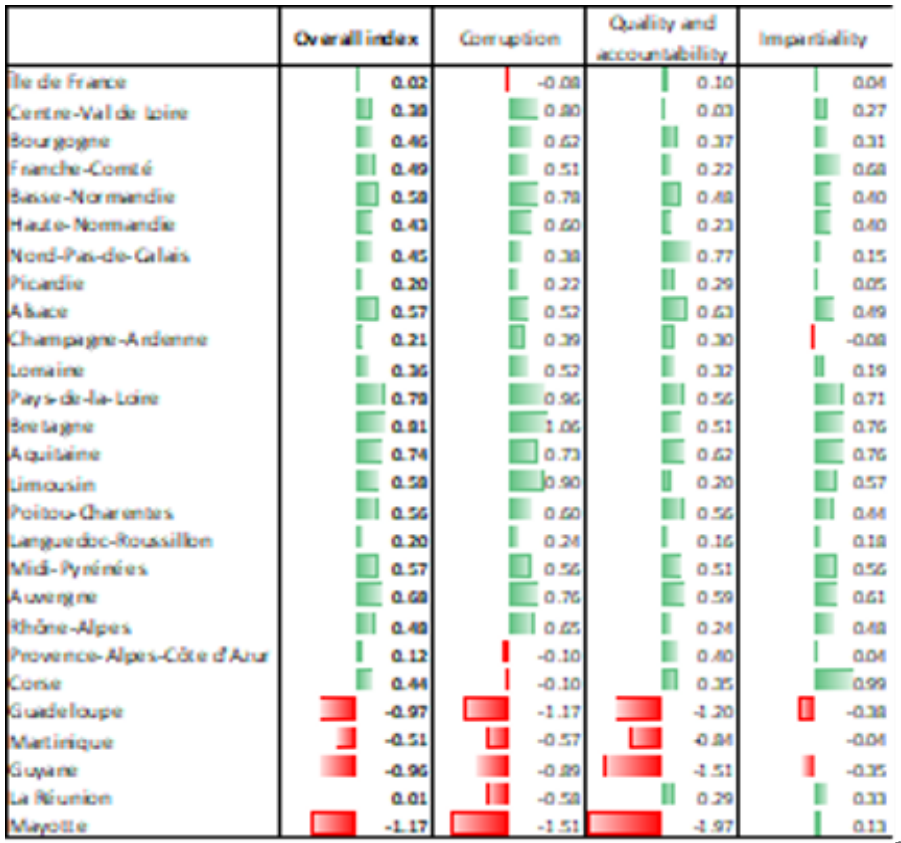
Dans les régions ultrapériphériques (RUP), la mise en œuvre efficace des politiques publiques reste freinée par deux défis majeurs :

- **l'absence d'une politique d'aménagement du territoire suffisamment structurée**
- des **capacités administratives limitées**.

Ces fragilités peuvent réduire l'efficacité des investissements publics, compliquer la coordination entre acteurs et ralentir la concrétisation des priorités de développement

OBJECTIF: Renforcer la capacité des territoires à transformer les investissements en résultats

Quality of Government index



	Overall index	Corruption	Quality and accountability	Impartiality
Ile de France	0.02	-0.08	0.10	0.04
Centre-Val de Loire	0.38	0.80	0.03	0.27
Bourgogne	0.46	0.62	0.37	0.31
Franche-Comté	0.49	0.51	0.22	0.68
Basse-Normandie	0.58	0.78	0.48	0.60
Haute-Normandie	0.43	0.60	0.23	0.60
Nord-Pas-de-Calais	0.45	0.38	0.77	0.15
Picardie	0.20	0.22	0.29	0.05
Alsace	0.57	0.52	0.63	0.69
Champagne-Ardenne	0.21	0.39	0.30	-0.08
Lorraine	0.36	0.52	0.32	0.19
Pays-de-la-Loire	0.78	0.96	0.56	0.71
Bretagne	0.81	1.06	0.51	0.76
Aquitaine	0.74	0.73	0.62	0.76
Limousin	0.58	0.90	0.20	0.57
Poitou-Charentes	0.56	0.60	0.56	0.44
Languedoc-Roussillon	0.20	0.24	0.16	0.18
Midi-Pyrénées	0.57	0.56	0.51	0.56
Auvergne	0.68	0.76	0.59	0.61
Rhône-Alpes	0.48	0.65	0.24	0.48
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.12	-0.10	0.40	0.04
Corse	0.44	-0.10	0.35	0.99
Guadeloupe	-0.97	-1.17	-1.20	-0.38
Martinique	-0.51	-0.57	-0.84	-0.04
Guyane	-0.96	-0.89	-1.51	-0.35
La Réunion	0.01	-0.58	0.29	0.33
Mayotte	-1.17	-1.51	-1.97	0.13



Les clés pour un PNRR réussi

- Répondre **en priorité aux défis identifiés**, plutôt que d'adopter une approche uniquement régionale.
- Une **approche intégrée**, qui exploite les complémentarités au sein de chaque chapitre régional et entre les différents niveaux de gouvernance.
- **Renforcer la coordination entre les régions** confrontées aux mêmes défis afin de favoriser les synergies.
- **Maintenir un dialogue continu** avec le SGAE et la Commission.

European Commission

FRANCE

Priorités Semestre - DG EMPL

Comité de Suivi - GRAND EST

Thomas Andreou, EMPL.D.4

Metz 06/11/2026

European Commission

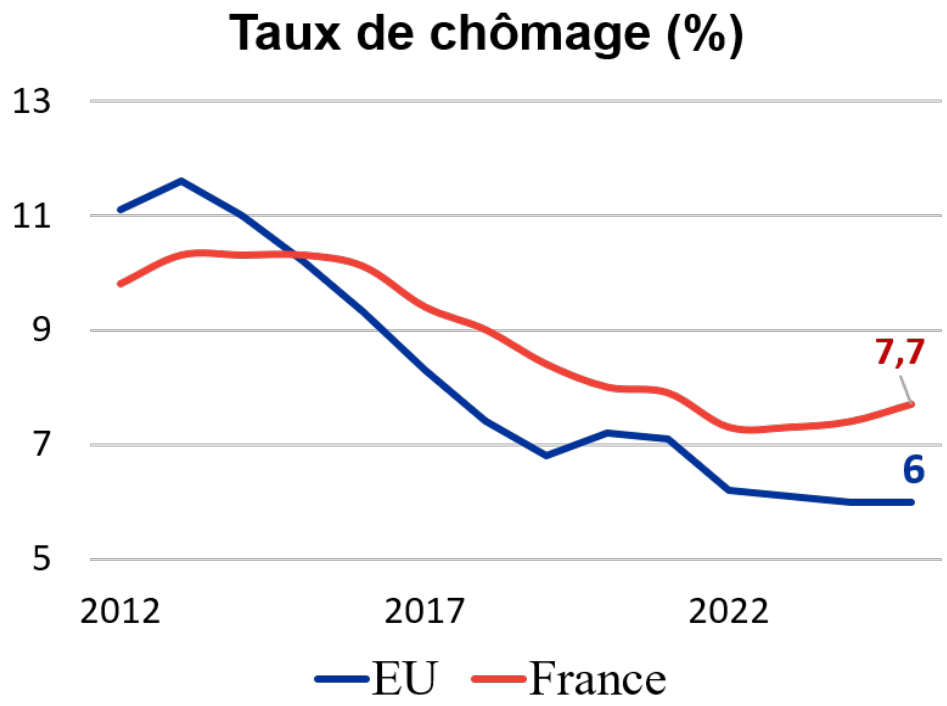
FRANCE: Analyse Semestre 2026

4 défis structurels:

- Participation encore limitée des groupes vulnérables sur le marché du travail (jeunes)
- Pénuries de main d'oeuvre et de compétences
- Deterioration des résultats éducatifs
- Augmentation de la pauvreté, notamment infantile

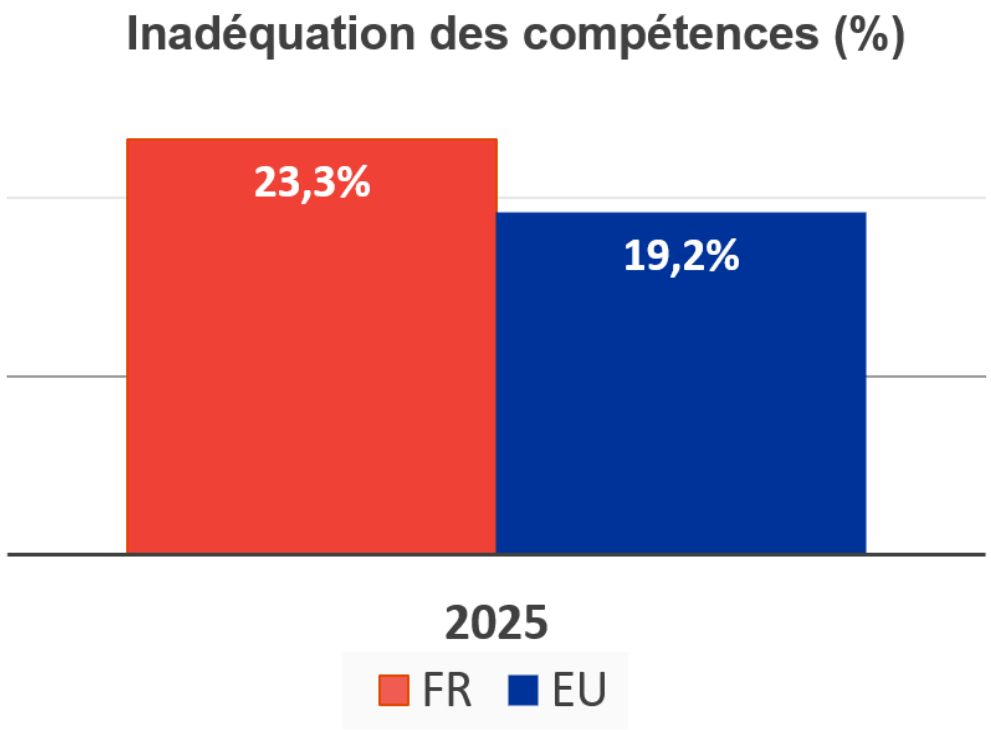
+ fortes disparités territoriales

I: Renforcer l’intégration sur le marché du travail



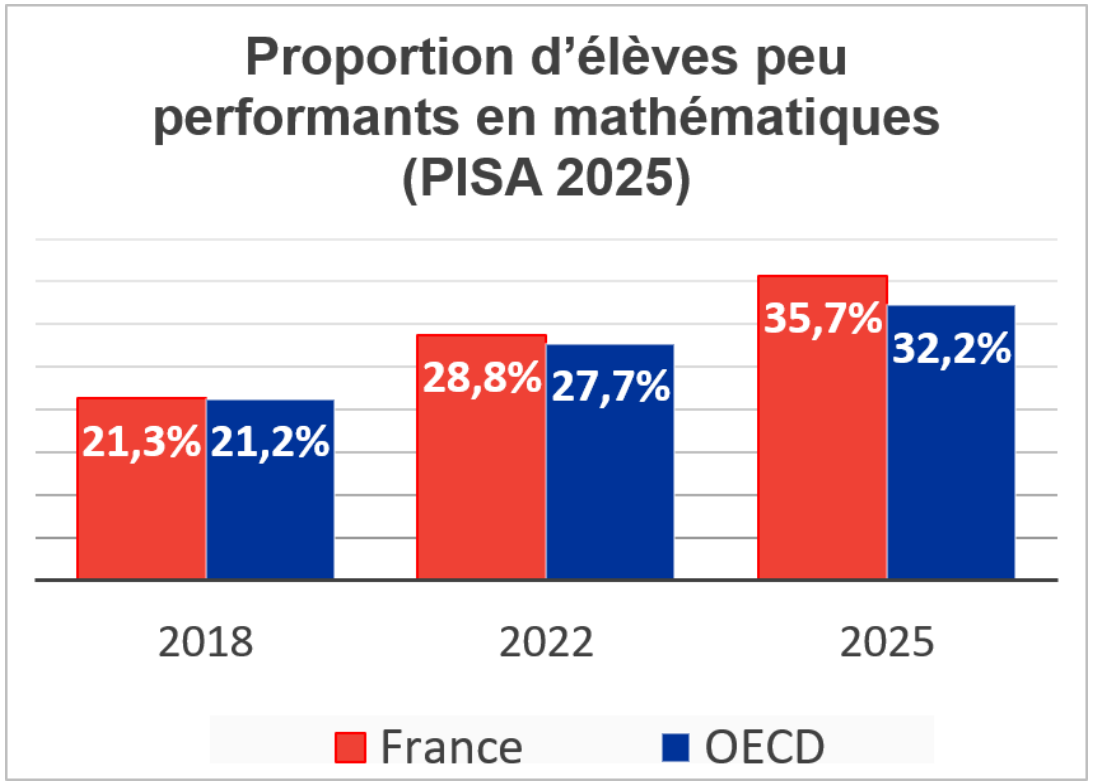
- Chomage élevé
- Difficultés d'insertion des jeunes
- Taux d'emploi faibles pour certains groupes
- Disparités régionales

II: Remédier à la pénurie de main-d’œuvre



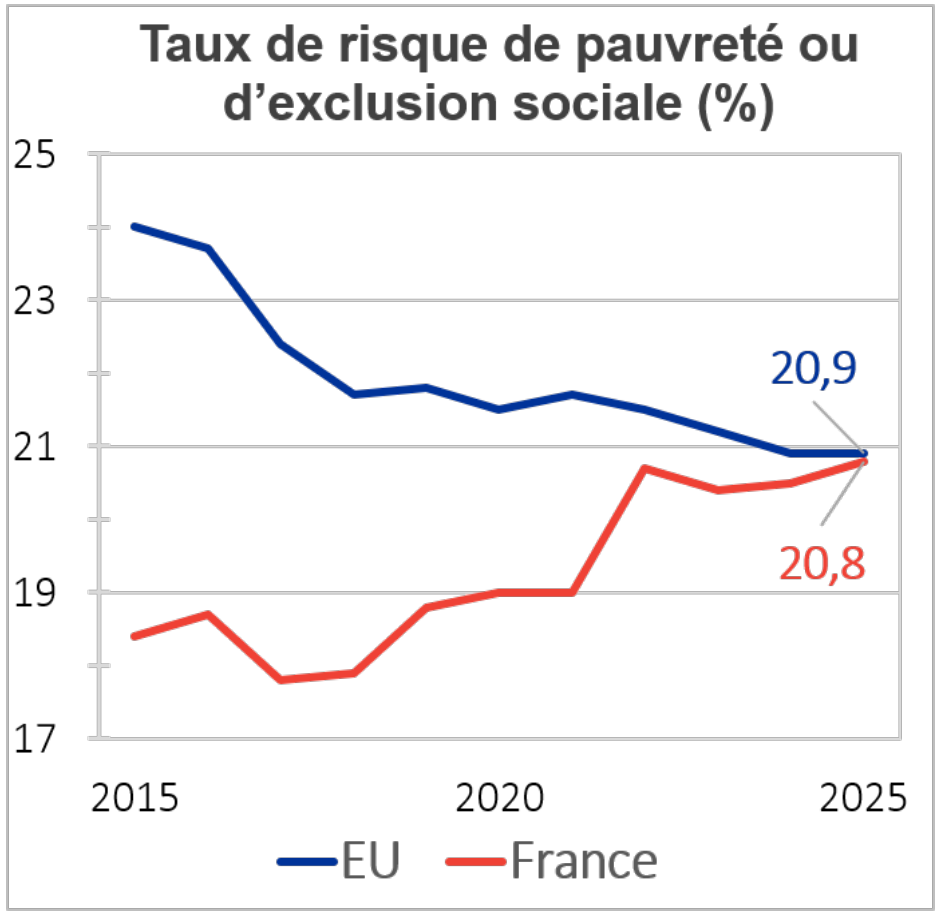
- 1 employeur sur 2 a des difficultés de recrutement en 2025
- Renforcer la qualité de l'offre de formation et son alignement avec les besoins du marché du travail
- Problème d'attractivité de certains métiers - précarité au travail

III: Des systèmes éducatifs de qualité et inclusifs



- Inégalités socio-économiques et faible performance du système éducatif
- Manque d'attractivité du métier d'enseignant
- Compétences de base et STIM

IV: Pauvreté et exclusion sociale, notamment infantile



Engagements de Porto pour 2030

- 1.1 million (dont 300 000 enfants)

+ 1.4 million (+368 000 enfants)

Tendances principales:

- Détérioration de la situation sociale
- Aggravation de la pauvreté infantile
- Disparités territoriales peristantes

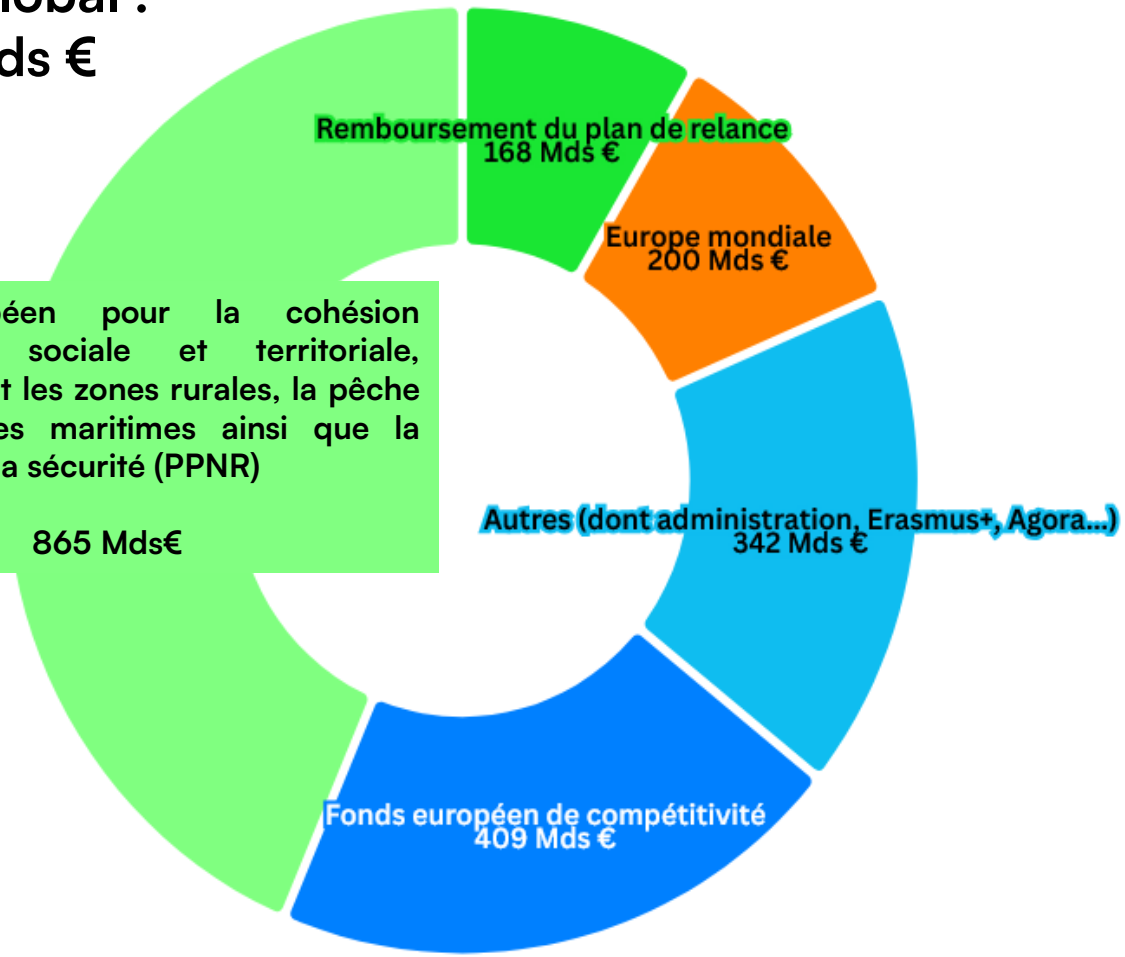
Synergies

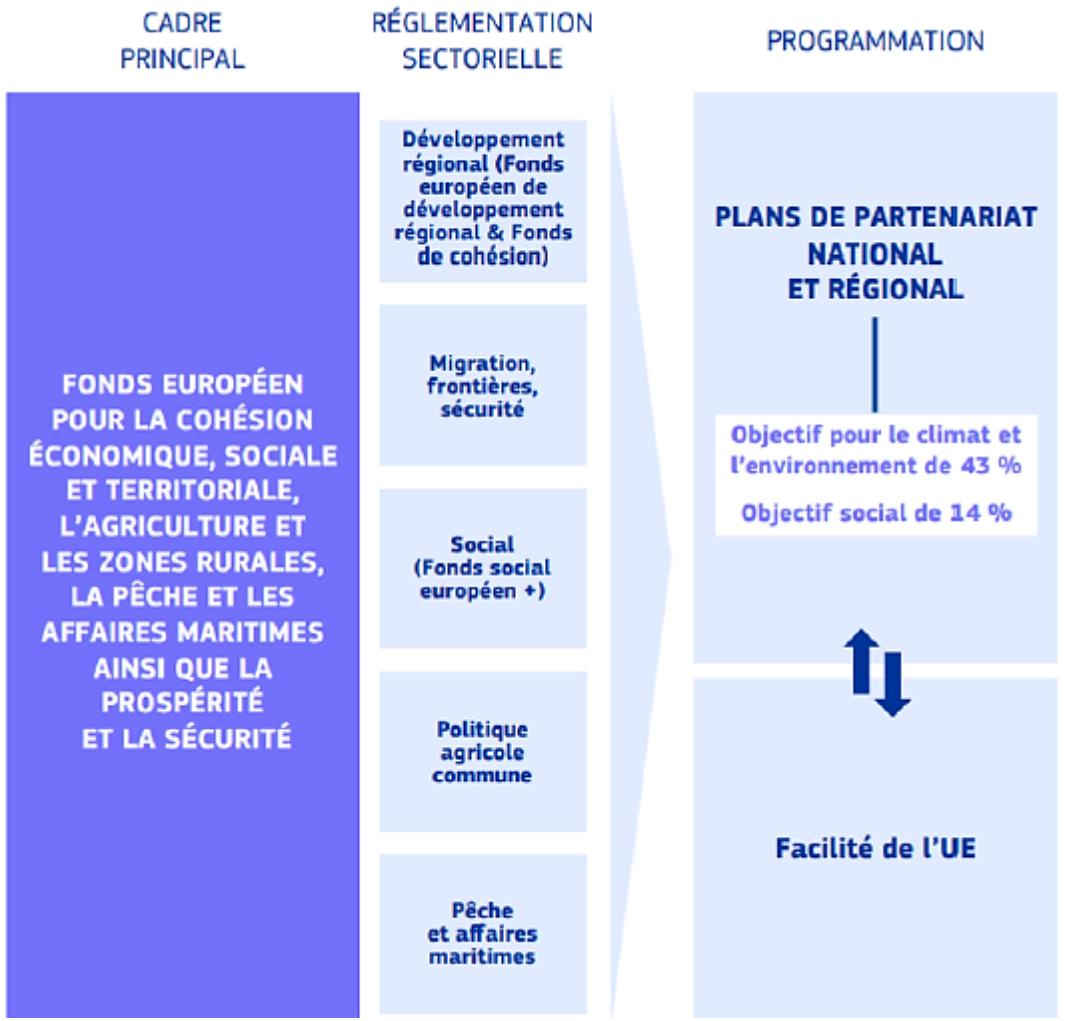
- Défis importants et complexes.
- Créer des **synergies** et mettre en place des **interventions complémentaires**
- Le PPNR : un plan **intégré**

Intervention de la Région Grand Est

Un nouveau cadre intégré (CFP) proposé par la Commission européenne

Budget global : 2 000 Mds €





📊 Proposition révisée de la présidence Irlandaise du Conseil de l'UE

€ Budget global **réduit** de **8%** → 1 825 milliards d'euros

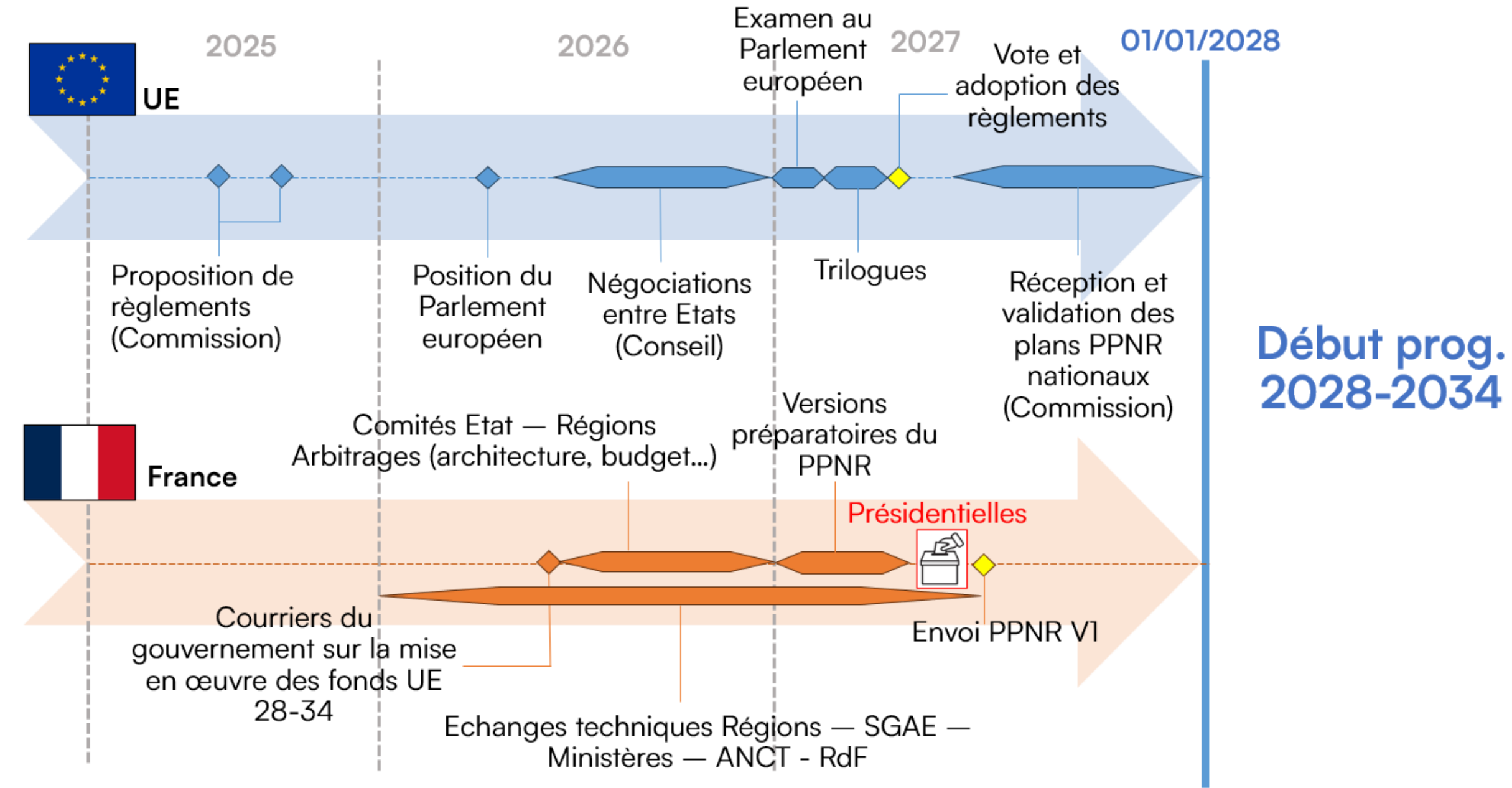
🔍 Impacts par poste budgétaire

Enveloppe	Tendance	Impact
Politique de cohésion et PAC		Maintien
Aide extérieure « Global Europe »	⬇️	-38 Mds €
Fonds européens pour la compétitivité	⬇️	-75 Mds €
Coûts administratifs	⬇️	-10 Mds €
Facilité pour l'UE	❌	Supprimée

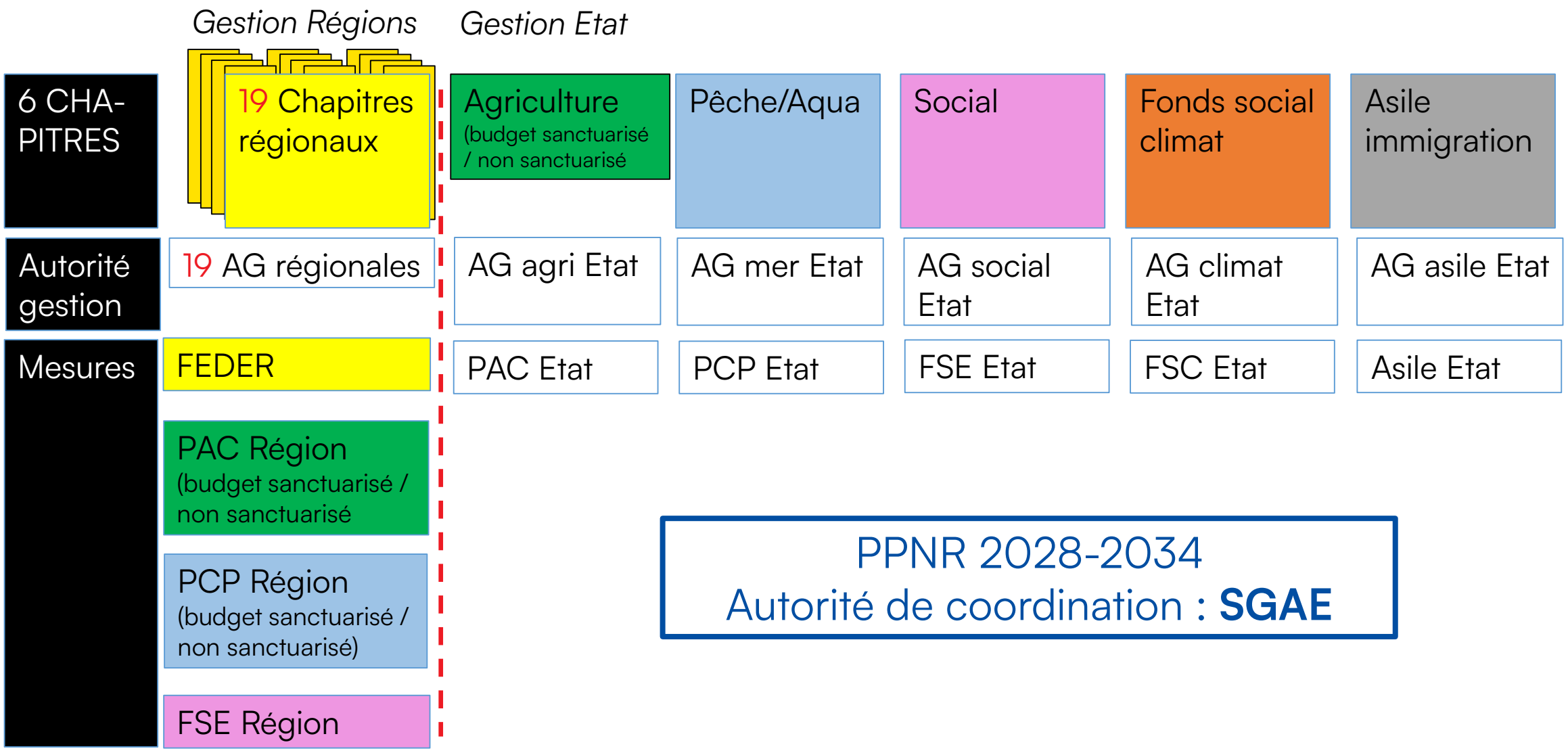


Objectif : Accord d'ici fin d'année 2026

Un calendrier contraint par des négociations UE inachevées

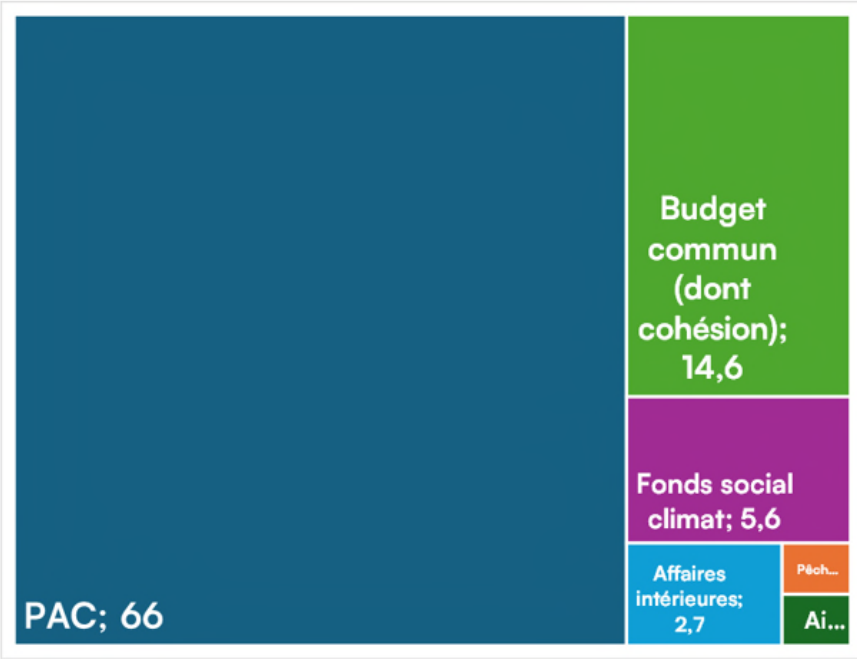


Une nouveauté européenne : le PPNR



PPNR 2028-2034
Autorité de coordination : **SGAE**

Une partie du budget PAC sanctuarisée

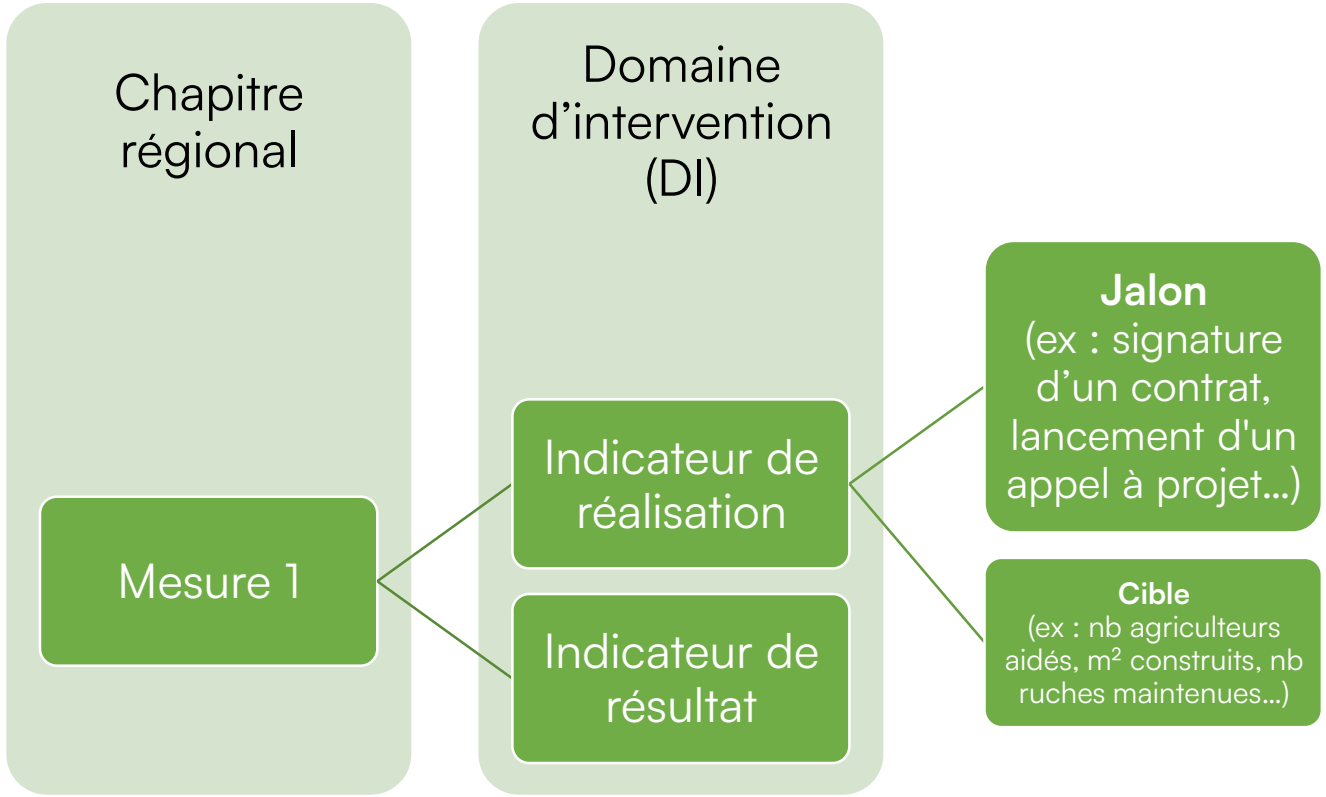


Total : 90Mds€
Enveloppe du PPNR-FR
(Indicatif)
(Montants en Mds €)

Interventions PAC possibles	Mise en œuvre	Budget sanctuarisé
Aide de base au revenu (DABIS)	Etat	OUI
Aide couplée au revenu	Etat	OUI
ICHN	Etat	OUI
Soutien pour désavantages spécifiques localisés	Etat	OUI
Actions agroenvironnementales et climatiques	Etat+Régions	OUI
Soutien en faveur des petits agriculteurs	Etat	OUI
Outils de gestion des risques	Etat+Régions	OUI
Investissements pour les agriculteurs et les sylviculteurs	Régions	OUI
Installation	Régions	OUI
Services de remplacement agricole	Régions	OUI
LEADER	Régions	NON
Partage de connaissances et innovation (conseil, formation)	Régions	NON
Coopération territoriale et locale	Régions	NON
Programme à destination des écoles	Etat	NON
Interventions filières OCM (via FranceAgriMer)	Etat	OUI
Paiements de crise	Etat	NON

Une nouveauté européenne : le cadre de performance

❖ Cadre de performance : passer du « **pilotage par les coûts** » au « **pilotage par la performance** »



GROS TRAVAIL DE METHODOLOGIE A REALISER

Un travail itératif à mener pour déterminer quelles typologies de projet conviennent

- L'atteinte planifiée des cibles/jalons (calendrier défini dans le PPNR) déclenche les paiements
- Chaque étape intermédiaire est dotée d'une valeur de paiement qui détermine le montant à payer
- Le coût total de chaque mesure devra être évalué en amont, c'est le costing, qui détermine aussi les valeurs de paiement.

FR : précision du PPNR suite Comités Etat-Régions

1. Gouvernance

✅ **Régions confirmées comme Autorités de Gestion (AG)**

📋 **Chapitre régional** dans le PPNR qui intègre les mesures PAC gérées par les Régions

2. Financement

💰 **Enveloppe PAC** : *a priori maintenue* pour la France (~66 Mds €)

⚠️ **Enveloppe cohésion : 14,2 à 14,5 Md€** (vs 16,2 Mds €)

- **Baisse estimée : 10 à 30%** de la dotation actuelle

📅 **Dotation régionale** : connue fin 2026 (si CFP adopté, Comité ER à venir) : dotation Cohésion, répartition budget État/Régions (pour FEADER et FSE) et entre Régions. Une attention particulière sera portée aux Régions les moins favorisées

3. Périmètre

🔄 **Mesures PAC** intégrées dans le chapitre régional

📊 **Partage Etat/Régions PAC 23-27 maintenu** pour 2028-2034 (sous réserve évolutions règlementaires)

Intervention de l’Etat

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation de la Feuille de route d'élaboration du chapitre national

Intervention Délégation Générale à l'Emploi et la Formation Professionnelle (DGEFP)

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

Travaux de préparation de la prochaine programmation

Les travaux de la DGEFP s'inscrivent dans le cadre de la **feuille de route du SGAE**, qui prévoit la finalisation d'un avant-projet du PPNR français **dès janvier 2027**. Ces travaux se déclinent en **6 axes** :

- L'**écriture du contenu du chapitre** : stratégie d'intervention, contenu des mesures, volets DNSH et égalité, etc. ;
- La **concertation** : consultation des partenaires et acteurs du programme national FSE+/FTJ actuel et concertation grand public ;
- La définition du **cadre de performance** : établissement d'indicateurs de réalisation et de résultat, définition de jalons et de cibles (nombre à atteindre et calendrier), estimation des coûts associés ;
- La **répartition financière** de la maquette ;
- Les **lignes de partage Etat/régions** ;
- **L'adaptation du système de gestion et de contrôle**, dont l'adaptation du système d'information.

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

Etapes-clé : Rédaction du chapitre

Semaine du 28/09

Lancement de la Concertation publique

9 octobre

Atelier DREETS-OI

- Structuration du chapitre
- Contenu des mesures

30 novembre

Fin de la concertation publique

Mi-janvier

Envoi V1 au SGAE

- Comprenant contenu des mesures et note méthodologique sur le costing

Septembre → Octobre → Novembre → Décembre → Janvier → Travaux de consolidation

25 septembre

Présentation de la préfiguration de mesures aux OI

- Feuille de route
- Contenu de mesures

Mi-décembre

Finalisation V0 du chapitre

- Pour validation interne ministère

A partir de juin 2027

Envoi par le SGAE de la version définitive du PPNR à la Commission

Comprenant contenu des mesures, stratégie d'intervention, cibles et costing, sujets transverses (égalité, DNSH etc.)

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

Etapes-clé : Costing et cibles

Septembre à novembre

Travaux préparatoires DGEFP

- Analyse des coûts moyens par dispositifs
- Collecte d'éléments probants auprès des parties prenantes
- Rédaction d'une note méthodologique

Février

- Envoi au SGAE des indicateurs, des jalons/cibles et du costing par mesures

Octobre → Novembre → Décembre → Janvier → Février → Mars → Travaux de consolidation

Date à définir

Webinaire avec les DREETS et les OI

- Présentation de la note méthodologique (couts moyens, cibles)

Mars

Webinaire avec les DREETS et les OI

- Echanges sur les justificatifs en lien avec les indicateurs de réalisation

A partir de juin 2027

Envoi par le SGAE de la version définitive du PPNR à la Commission

Comprenant contenu des mesures, stratégie d'intervention, cibles et costing, sujets transverses (égalité, DNSH etc.)

Vos questions ?



2. La future stratégie de programmation

Une logique interfonds



Eléments de diagnostic



Démographie / vieillissement



Adaptation changement climatique / résilience



Compétitivité économique



Agriculture et forêt



Disparités territoriales



Impact transfrontalier

Les mesures du PPNR devront s'appuyer sur ces éléments du diagnostic

Les grands enjeux transversaux en Grand Est

Proposition de grands enjeux transversaux :

TRANSFORMATION / TRANSITION

ADAPTATION / PROTECTION

ECHANGE

Ces premiers éléments reflètent-ils votre vision du territoire ?



Partagez-vous ces **grands enjeux** ?

3. Votre contribution



CONCERTATION

UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR RECUEILLIR DE PREMIERS RETOURS DE VOTRE PART

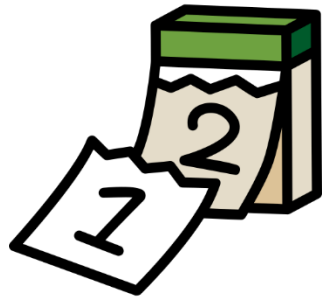
[La programmation 2028-2034 des Fonds européens en Région Grand Est – Remplir le formulaire]



RETOUR ATTENDU POUR LE 6 DÉCEMBRE

SUITE DE LA CONSULTATION

A VENIR EN 2027…





Au national :
Consultation prévue au premier trimestre 2027 sur le projet de PPNR



En Région Grand Est :
Consultation(s) prévue(s) à partir de février 2027 selon arbitrages budgétaires européens/nationaux

ECHANGE

Vos retours ?

Vos impressions ?



Vos questions ?



CONCLUSION

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01